

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE Samedi 7 juin 2025

MANDAT

Je soussigné :	
Président du club :	
au cours de l'assemblée générale élective de la Lig Rappel de l'article 8.2 des statuts de la Ligue Occitani	dre part aux délibérations et votes devant survenir
à	le
Signature du président du club	Signature du mandataire
Ce mandat doit obligatoirement être déposé su possession de la personne mandatée lors de l'asse	ur l'espace dédié du formulaire d'inscription et en emblée générale.
Partie réservée à la ligue Occitanie	
Nombre de licenciés du club :	